

Janvier 2012

com.prévu à Saint-Pargoire

www.ville-saintpargoire.com



Saint-Pargoire
mon village
Clic

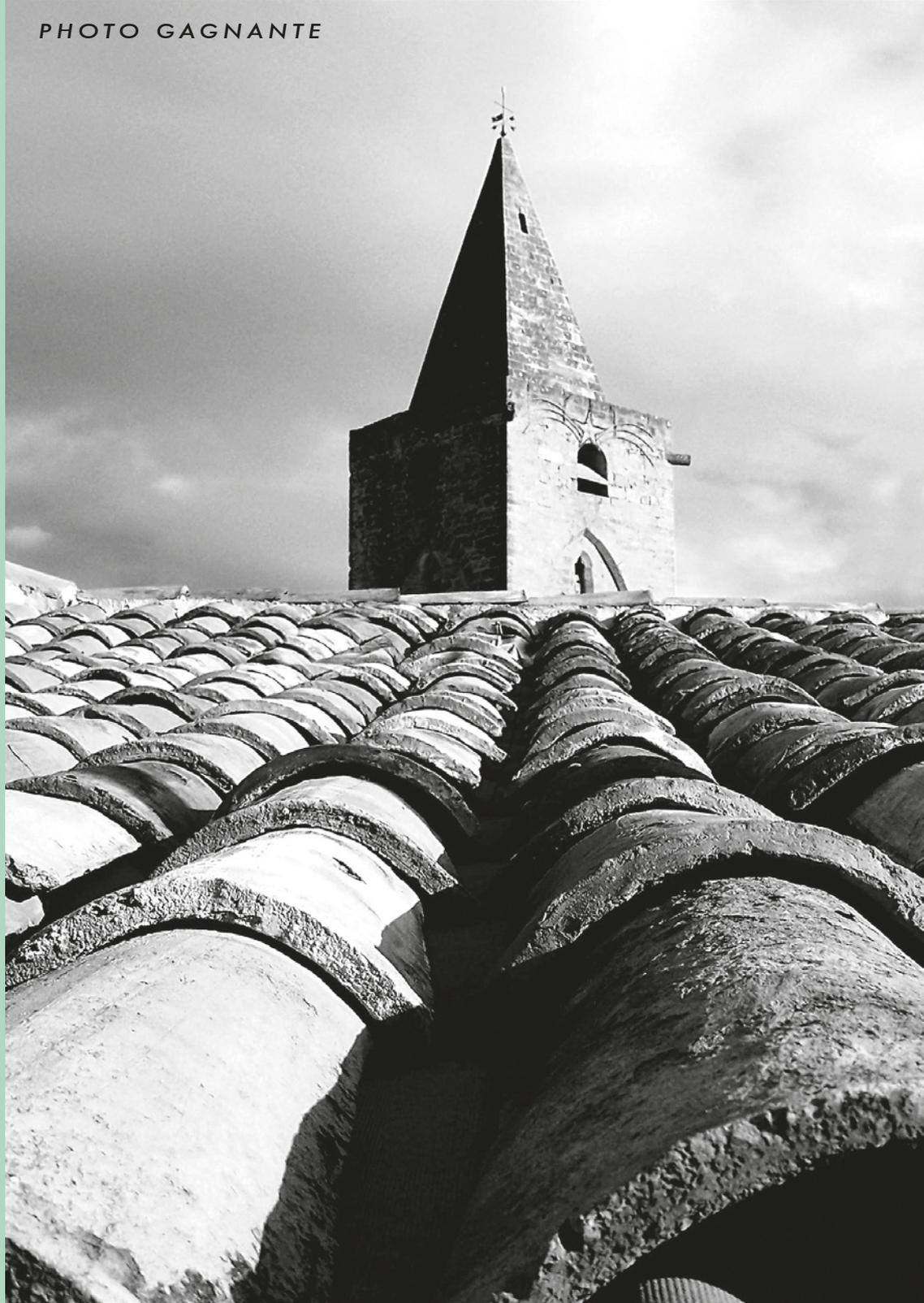
Le quartier Cabanis

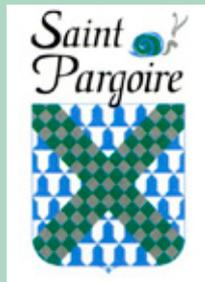
Pôle Environnement
Espaces Verts
Propreté

Urbanisme

Résidence
Montplaisir

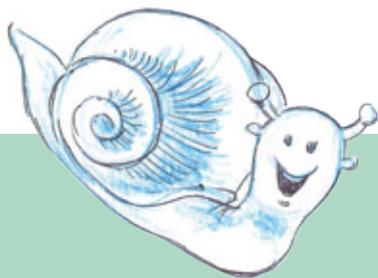
PHOTO GAGNANTE





SOMMAIRE

Je clique à Saint-Pargoire et Animations	p.02
Edito de Mme le Maire	p.03
Le quartier Cabanis.....	p.04 - 05
Pôle Environnement Espaces Verts Propreté	p.06
Urbanisme	p.07
Résidence Montplaisir	p.08



Mairie de Saint-Pargoire
Place de l'hôtel de ville
34230 Saint-Pargoire
Tél. : 04 67 98 70 01
Fax. : 04 67 98 75 28
mairie@ville-saintpargoire.com

**Imprimerie Sud Offset et
 Continu**
www.imp-sud.com



LE MOT DU MAIRE

Ce numéro du bulletin d'information des saint-pargoriens est une édition spéciale : il présente les travaux en cours et à venir dans notre village. En effet certaines modifications s'imposent, comme le transfert du club de pétanque (devenu incompatible avec la proximité du centre de loisirs) au fond du parc Cabanis ou le déménagement de la salle Jean Moulin (salle plus aux normes et vestiaires trop exigus) en face de la salle Max Paux.

Nos bâtiments communaux vieillissent, or l'année 2015 sera une année charnière pour tous les établissements qui reçoivent du public. En effet, les personnes en difficulté physique devront pouvoir bénéficier des mêmes droits d'accessibilité que les personnes valides. Nous avons donc engagé une réflexion sur l'ensemble du patrimoine communal bâti, aidés par des cabinets d'études d'urbanisme, de géomètres ou de paysagistes afin de mettre en place un programme de réhabilitation de notre patrimoine en accord avec les nouvelles normes d'accessibilité.

Pour une meilleure homogénéité tous ces projets ont été réfléchis à partir d'une vision globale, ils font partie d'un Plan d'Aménagement d'Ensemble (PAE). Ces travaux sont prévus pour les années à venir, ils ne sont pas tous figés et peuvent évoluer en fonction des besoins de la commune, des financements ou des propositions des saint-pargoriens.

On ne peut pas nier la crise mais on peut louer l'optimisme ou la confiance en l'avenir, en étant réaliste et conscient des difficultés futures. Chaque année dans le budget communal une enveloppe est prévue pour financer ces tranches

de travaux à travers un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI). Nous avons réduit notre budget de fonctionnement mais nous conservons un budget d'investissement important dans le but d'offrir un maximum de services publics, ouverts à tous au cœur du village.

Nous travaillons aussi à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui remplacera le Plan d'Occupation des Sols (POS) ; l'étude de ce document d'urbanisme est découpée en plusieurs phases, je vous invite à découvrir la présentation de la première phase dite « diagnostic » et l'ébauche de la deuxième phase qui définit les limites de l'urbanisation et les axes de la commune, le 3 février 2012 à 18h à la salle Max Paux.

Venez nombreux découvrir les études faites sur notre territoire, partager vos idées sur le développement de St Pargoire ou poser les questions sur l'urbanisation de votre commune.

Sachez que l'équipe municipale et les agents communaux travaillent pour vous, nous oeuvrons afin de respecter notre engagement de voir St Pargoire autrement et de vivre paisiblement dans notre village.

J. Jaurès disait : « il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent et une confiance inébranlable pour l'avenir »

Une nouvelle année commence, je vous présente avec l'ensemble du conseil municipal mes meilleurs vœux pour l'année 2012: que celle-ci apporte joie, bonheur, santé et prospérité dans vos familles.

Agnès CONSTANT

Cet été, je clique à St-Pargoire »

Cet été, la municipalité a organisé le premier concours photo de la commune, sur le thème :

« ST PARGOIRE, LE VILLAGE »

Tous les habitants pouvaient y participer en fonction des catégories suivantes : adultes, adolescents, enfants.

Pour cette première édition 16 adultes, 16 enfants et seulement 3 adolescents ont concouru.

Le jury composé de 7 membres s'est réuni le 12 septembre 2011 pour établir le palmarès.

Lors des journées du patrimoine, toutes les photos ont été exposées à la bibliothèque, les gagnants ont reçu leur prix en présence du jury et de tous les participants.

Dans la catégorie enfants, le jury très impressionné par la qualité des clichés a décerné le 1^{er} prix à Anis et un prix d'honneur à Gaël ; chez les adolescents le 1^{er} prix revient à Nicolas ; et pour la catégorie adultes, Valérie a été primée par le jury (photo en page de couverture).

Merci à tous les participants et rendez-vous en juin pour une deuxième édition, avec un nouveau thème.



ANIMATIONS

Manifestations et Festivités 2012

Bibliothèque de Saint Pargoire

o **Mardi 10 janvier 2012 à 18h** : projection du film documentaire

J'ai rendez-vous avec vous – Georges Brassens

Film réalisé par Jean-Antoine Boyer

Cinétévé, Ina, La Sept

France, 1991, 58 minutes

Ce récital s'ouvre sur « La Camarde ». Les accents de la voix « bourruie » de Georges Brassens, les accords, les rythmes si chauds de sa guitare nous magnétisent. Cette évocation de la carrière du chanteur brassens les multiples aspects de sa démarche et de ce que fut l'homme. Patachou, Eddy Mitchell, Raymond Devos disent leur attachement à cet artiste souvent contesté. [...] (Monique Houssin)

o **Samedi 14 janvier 2012 à 16h** : rencontre musicale

avec Cédric Laronche et Nicolas Rossi

o **Jeudi 19 janvier 2012 à 10h** :

Animation petite enfance avec Hugo l'escargot, au pays des enfantines

PROCHAIN DÉPLIANT DES FESTIVITÉS DISPONIBLE DANS LES COMMERCES DÉBUT FÉVRIER



Salle Max Paux

o **Vendredi 20 janvier à 18h30** : Voeux de Madame le Maire aux habitants de la commune

Conformément au document d'urbanisme et aux études urbaines réalisées en 2010, la municipalité de la proximité du centre ville et du coeur historique va concentrer la plupart des équipements communaux dans une zone de déplacements doux et en facilitant les pratiques sportives et culturelles. Cet espace se réinvente aujourd'hui en tant qu'aire de stationnement. Le quartier, une fois sa mue achevée, vise à rassembler la vie sportive et culturelle, commerciale et le centre administratif de notre bourg.

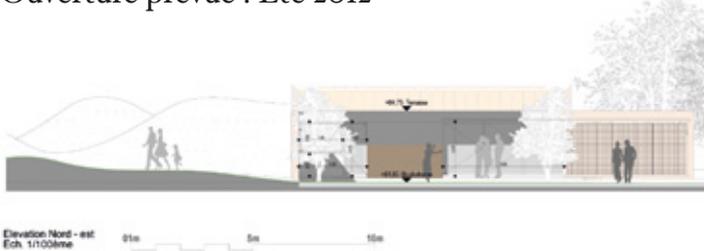
1 MAISON MÉDICALE :

Cette équipement rassemble les professionnels de la santé : médecins généralistes, pharmacie, dentiste, infirmières... Projet privé soutenu par la municipalité.
Ouverture prévue : 1er trimestre 2012.

2 BOULODROME :

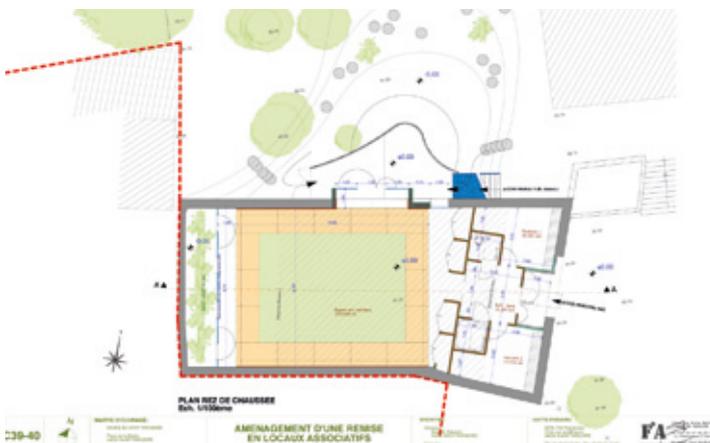
Aire de jeux de 1500m² et un club house de 60m², pour accueillir la Joyeuse Pétanque et l'École de pétanque intercommunale. Cet équipement prévoit une architecture totalement intégrée à son environnement avec une terrasse donnant sur le boulodrome.

Ouverture prévue : Été 2012



3 SALLE DE SPORTS :

Un bâtiment proposant un plateau sportif au rez de chaussée et des locaux associatifs à l'étage, l'ensemble ouvert sur un jardin intérieur de verdure.
Objectif de réalisation : 2012 - 2013



4 AIRE DE JEUX :

L'aire de jeux pour enfant sera entièrement réaménagée et rééquipée par la suite.



En 2011, la municipalité a créé une commission en charge des aménagements de la zone dite Cabanis. Cette zone du fait de sa proximité avec la Place Roger Salengro, contribue à la qualité de vie des habitants, en réduisant les déplacements tout en favorisant les modes de transport doux autour d'équipements structurants : complexe sportif, maison médicale, parc, salle Max Paux et une école, en coeur de ville en créant une jonction naturelle avec la Place Roger Salengro, centre économique -



ELEVATION SUD - PCS
sur parking de la Poste
écl. 1/100ème



5 LE PARC :

L'aménagement du parc sera entièrement revu pour faciliter la tenue des événements culturels ou festifs et favoriser la promenade.

6 IMMEUBLE

Cet immeuble pourrait accueillir la bibliothèque, l'école de musique, une salle d'exposition et toute autre réalisation utile à la collectivité.

7 PLACETTE ET ESPLANADE :

Une continuité piétonne sera aménagée pour relier le complexe sportif à la Place Roger Salengro.

8 PARKING DE LA POSTE :

En 2001, la municipalité s'était engagée auprès des Bâtiments de France à aménager ce parking de 150 places avec des espaces verts, les eaux pluviales captées par un bassin de rétention végétalisé, après plusieurs reports il nous faut honorer cet engagement dans un avenir proche.

9 SALLE MAX PAUX



Certains espaces verts ont été aménagés, d'autres verront le jour ; un Pôle environnement a été créé. Dès le premier trimestre 2012, trois agents seront affectés à ce pôle environnement, espaces verts et propreté pour valoriser notre village.



LA PROPRETÉ

La balayeuse, nouvel outil indispensable aide et valorise la tâche ingrate des balayeurs de rue.

Une commission a été chargée d'établir un calendrier de passages de la balayeuse, dès février 2012, afin que l'ensemble des quartiers de notre village en bénéficie.



Pour un village propre, il faut que les Saint-Pargoriens soient «acteurs» et utilisent correctement les outils et matériels mis à leur disposition.

Les colonnes de tri seront nettoyées tous les jours, mais nous demandons à chacun d'utiliser les containers et de ne pas déposer de déchets aux pieds des colonnes.



En 1996, suite à une délibération du Conseil Municipal, 3 terrains ont été ouverts à la construction Rue du Mas d'Affre.

Cette zone ne peut accueillir que des lotissements proposant un plan d'aménagement d'ensemble, de fait, lorsque le projet correspond aux règles d'urbanisme prévues, il est validé.

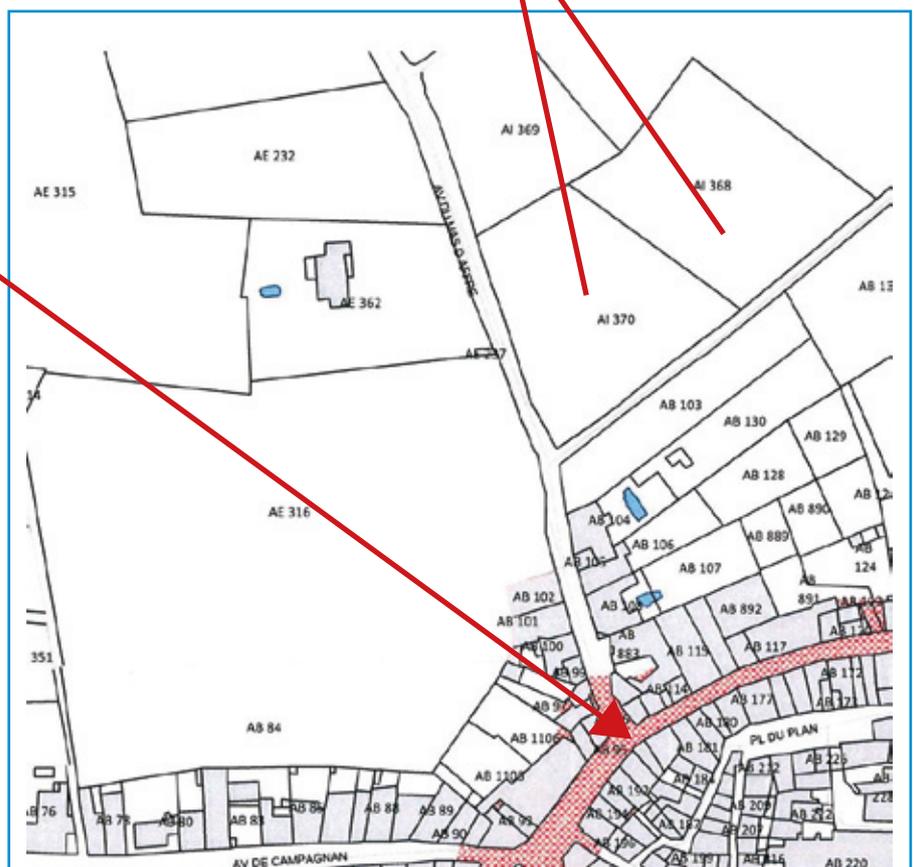
Depuis 2010, l'ensemble des lotisseurs participent financièrement aux besoins créés par le biais d'un PUP (Projet Urbain Partenarial). Le PUP est un moyen de ralentir l'expansion urbaine.



Le Plan Prévisionnel du Risque d'Inondation (PPRI) a été approuvé par le Préfet et validé par le conseil municipal en date du 18 février 2005.

En rouge pointillé les limites de ce PPRI (limite du risque inondations).

Une réunion publique pour le Plan Local d'Urbanisme (PLU) aura lieu le vendredi 03 février 2012 salle Max Paux à 18h00.



Réfection du pluvial, rue de la distillerie courant 1er semestre 2012.

Ecole : L'extension de l'école Jean Jaurès sera terminée au printemps.

Ouverture du pont route de Plaissan : Avril 2012.

ÉTAT CIVIL 2011

Naissances : 34

Mariages : 10

Décès : 13

Numéros de service

Mairie

Tél : 04 67 98 70 01

Fax : 04 67 98 79 28

Mail : mairie@ville-saintpargoire.com

Cantine - Centre de loisirs

Tél : 04 67 98 76 75

Mail :

enfance-jeunesse@ville-saintpargoire.com

Bibliothèque

Tél : 04 67 90 16 79

Mail :

culture-animation@ville-saintpargoire.com

Résidence Montplaisir

Tél : 04 67 98 76 22

Ecole Jules Ferry

Tél : 04 67 98 71 29

Ecole Jean Jaurès

Tél : 04 67 98 72 02

Ecole Sainte Jeanne d'Arc

Tél : 04 67 98 76 59

Service eau potable (SIEVH)

Tél : 04 67 25 28 29

Fax : 04 67 25 19 78

Service de collecte des ordures ménagères (CCVH)

Tél : 04 67 57 04 50

Fax : 04 67 57 04 51

Pompiers : 18 / 112

Secours : 15

Gendarmerie : 17

Permanences

Mme Le Maire sur rendez-vous les mardis matins

Urbanisme sur rendez-vous les jeudis matins

CCAS tous les vendredis matins

RESIDENCE MONTPLAISIR

Le grand projet du CCAS : travaux de mise en sécurité et de réhabilitation des chambres de l'EHPAD Montplaisir.

Plusieurs phases importantes :

Opérations réalisées en 2011

- Le rachat de la résidence à Hérault Habitat
- La mise en conformité des bâtiments :
 - o sécurité incendie
 - o ventilation des locaux
 - o mise en conformité de l'ascenseur en 2011

Opérations 2012 - 2013

- Création d'un deuxième ascenseur et d'un deuxième escalier
- Réhabilitation des chambres
 - o suppression des cloisons pour agrandir l'espace
 - o réaménagement de la terrasse pour un meilleur accès des personnes et un meilleur éclairage naturel et électrique de la chambre
- Réhabilitation de la salle d'eau avec création de douche à l'italienne, WC suspendu, vasque en korian, permettant de dégager l'espace et d'améliorer l'accès des personnes à mobilité réduite.
- Création d'un accueil et de salles d'activité avec cloisons amovibles afin de proposer un plus large choix d'activités.

La réalisation de ce projet permettra à notre établissement de s'adapter aux nouvelles normes et de répondre aux nouveaux besoins liés au vieillissement de la population.

